

Une ville qui investit pour ses habitants !

Jardin éphémère
place Lacaze-Duthiers

p. 7



Travaux de réfection
du musoir

p. 8



Nouveau site internet

p. 9



Ar Boutou Nevez
fête ses 30 ans !

p. 12



Cheminements



Éclairage public



Réseaux



Restaurant
scolaire





L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

Lors des vœux à la population et aux associations, j'avais insisté sur l'importance de l'échelon communal, où la proximité entre élus et citoyens est la plus forte, où les projets locaux peuvent se construire au plus proche des attentes des habitants. Les communes ne doivent pas devenir des coquilles vides et doivent conserver des compétences pour lesquelles elles sont le mieux à même de pouvoir répondre dans l'intérêt de leurs habitants. Cela ne signifie pas pour autant un repli sur soi, mais cette proximité permet aux élus locaux de mieux orienter les décisions, les projets, les travaux à réaliser, car ils ont une bonne connaissance de leur ville, de ses problèmes et des besoins de sa population. Les résidents doivent avoir un contact constant avec les élus, être écoutés et participer à la vie de la commune. Cet échelon communal doit être préservé et respecté, tout en ayant la place qui lui revient au sein du territoire et de son intercommunalité, et y participer dans l'intérêt collectif, essentiel pour l'équilibre territorial.

Dans une période où la démocratie est mise à mal, les communes doivent rester un socle stable de cette démocratie au quotidien, garantie par le travail d'élus guidés par le seul intérêt général, à l'écoute et au service des habitants. Faire vivre la concertation avec les Roscovites, informer, c'est un engagement tenu. C'est ensemble que nous avançons.

Ce bulletin vous présente le budget équilibré et sincère voté pour 2025. Face au contexte national et international incertain et préoccupant, et aux contraintes budgétaires imposées par la conjoncture, nous avons voulu nos propositions prudentes et réalistes, et avons choisi à nouveau de ne pas augmenter la fiscalité locale. Consciente des difficultés croissantes pour beaucoup, je rappelle la présence du CCAS, pouvant apporter une écoute et des aides diverses selon les situations.

Ce mois-ci marque le retour des événements estivaux, festifs ou culturels, qui témoignent d'une animation riche, et de la vitalité de notre ville portée par la volonté et l'énergie des associations, des commerçants et des habitants, aux côtés des élus.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces festivités, de vous croiser au marché ou d'échanger au détour d'un chemin ou en mairie !

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff

Roskoadezed ha Roskoiz ker,

Pa'm boa hetet bloavezh ma da dud Rosko ha d'ar c'hevredigezhioù em boa lavaret pegen pouezus eo ar c'humunioù, m'emañ tost-tre an dilennidi ouzh an dud, ma c'haller sevel raktresoù lec'hel hag a glot ar muiañ gant c'hoantoù an dud. Arabat d'ar C'humunioù bezañ krogennoù goulo ha dav eo dezho derc'hel gant o c'hefridioù rak int eo a c'hall ober ar gwellañ ar pezh o dez ezhomm an dud da gaout. Ne dalvez ket en em serromp warnomp hon-unan avat, met peogwir emañ tost an dilennidi lec'hel ouzh an dud e c'hallont lakaat an divizoù, ar raktresoù, al labourioù d'ober da vont war an tu mat rak anavezout mat a reont o c'humun hag ezhommoù an dud. Mat eo o defe an dud-se darempredoù gant an dilennidi atav, e vefent selaouet, e kemerfent perzh e buhez ar gumun. Ret eo derc'hel gant ar c'humunioù evel live melestradurel, ha doujañ anezho, anez ankouaat ez eont d'ober ul lodenn eus takad an etrekumunelezh a gemeront perzh enni aevit mad an holl, ar pezh zo un dra ret evit kempouez an tiriad.

Lakaet diaes eo an demokratelezh er mare-mañ, rak-se e rank an tiez-kêr bezañ diazez stabil an demokratelezh pemdeziek, gant an dilennidi a fell dezho labourat evit mad an holl, dilennid hag a selaou an dud, a zo en o servij. Lavaret hor boa e vefe kendivizet asambles gant tud Rosko, ar pezh hor beus graet. Asambles eo ez eomp war-raok.

Er c'hannadig-mañ e weloc'h hor Budjed kempouezet hag onest a zo bet votet evit 2025. Abalamour d'an endro broadel hag etrebroadel diasur ha nec'hus, ha d'ar redioù budjedel a rankomp ober ganto er mare-mañ, ez eus fellet deomp ober kinnigoù fur hag a c'haller tizhout, ha dibabet hor beus en-dro chom hep kreskiñ an tailhoù lec'hel. Gouzout a ran ez eo diaesoc'h-diaesañ an traoù evit kalz ac'hanoc'h neuze e tegasan da soñj deoc'h eus KOSG a c'hall selaou ac'hanoc'h ha reiñ sikour deoc'h e degouezhioù a bep seurt.

Ar miz-mañ e vo abadennoù an hañv en-dro, koulz festoù hag abadennoù sevenadurel, a weler ganto e vez birvilh en hor c'humun a-drugarez d'an dud youl ha nerzh ganto, pe e vefe er c'hevredigezhioù, e-touez ar genwerzhourien pe Roskoiz dre-vras, asambles gant an dilennidi.

Plijadur hor bo oc'h en em gavout asambles er festoù-se, er marc'had pe o kaozeal e pleg an hent pe en ti-kêr !

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko

Tirage : 2300 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh



facebook.com/VilleRoscoff

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Christian Dreano, Jean-Pierre Voxeur

Création de la maquette, réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne



Retour en images

► 10 décembre 2024

Remise de clés

La ville de Roscoff a accueilli les nouveaux locataires de 6 maisons, situées rue de la Gare.

Cette opération s'inscrit dans un partenariat avec Finistère Habitat. Cette initiative permet à 6 nouvelles familles avec 9 enfants au total, de s'installer à Roscoff, s'ajoutant ainsi aux résidents à l'année. Bienvenue à elles. M^{me} La Maire a remis symboliquement les clés à l'une des familles lors de l'entrée dans leur nouvelle maison.



◀ Fin janvier

Voyage à Praz-Sur-Arly

Fin janvier les adhérents du comité de jumelage accompagnés de M^{me} la Maire et M. Jean-Jacques ROIGNANT, élu délégué, se

sont rendus à Praz-sur-Arly, notre ville jumelle située en Haute-Savoie. Le séjour a été des plus agréables et les Pralins ont su, à leur habitude, faire preuve d'hospitalité et de convivialité. Les Pralins devraient venir en juin 2026 à Roscoff.



► 31 janvier

Remise des médailles et vœux aux agents municipaux

Lors de la présentation des vœux des élus au personnel communal, et à l'issue de son discours et de celui de la Directrice générale des services, Natacha HUMMEL, M^{me} la Maire a remis les médailles d'argent (20 ans de services) à Isabelle PAOLI et à Stéphane PERON et a salué le départ en retraite de Patrick QUÉMÉNEUR. Gilbert CHAPALAIN a été décoré de la médaille d'or (35 ans) en tant qu' élu municipal.



◀ 7 mars

Pot de remerciement aux agents recenseurs

Onze agents recenseurs ont parcouru la ville du 16 janvier au 15 février afin

de procéder aux démarches de recensement de la population. 100% des foyers ont pu être recensés grâce à leur efficacité, ce qui est une réussite. Le chiffre officiel mis à jour de la population légale ne sera connu que dans quelques mois.



► 13 mars

Bilan AGIRabcd

Odile Thubert Montagne, Maire de Roscoff et présidente du CCAS, accompagnée de Gwenaëlle Pendu, adjointe en charge

des affaires sociales et intergénérationnelles et vice-présidente du CCAS, ont rencontré les membres de l'association AGIRabcd pour dresser un bilan de l'action « La plume numérique », lancée il y a 2 ans à Roscoff. Depuis 2023, 6 bénévoles ont accompagné 31 personnes dans leurs démarches administratives, lors de permanences mensuelles à la mairie.

Ce service gratuit est ouvert à tous si vous avez besoin d'aide dans vos démarches papier ou numérique. Permanences sur rdv : 1^{er} mardi du mois (sauf août), 9h30-11h

[Sur inscription au 02 98 24 43 00 – accueil@roscoff.bzh](mailto:accueil@roscoff.bzh)



▼ du 24 au 28 mars

Savoir rouler à vélo

Les élèves de CM de l'école des Moguérou ont participé au dispositif « Savoir rouler à vélo », à la salle polyvalente. Ce programme éducatif, encadré par l'éducateur sportif Stéphane Péron, a permis aux enfants de se familiariser avec les règles de sécurité et d'acquérir les compétences nécessaires pour circuler en toute autonomie et sécurité à vélo en prévision de leur entrée au collège.



Les CM mettront leurs nouvelles compétences en pratique dans les rues de Roscoff, lors d'une sortie en centre-ville. En juin, les élèves de CM de l'école Ange Gardien participeront, à leur tour, à ce dispositif.

► 10 avril

Olympiades de printemps

Pour la première fois, les olympiades de printemps ont eu lieu au City Stade près de la salle polyvalente. Une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans se sont retrouvés sous un beau ciel bleu pour des épreuves sportives : match de basket, course de vitesse, foot !



▼ 1^{er} mars

Pot d'accueil des nouveaux arrivants

La municipalité de Roscoff a convié les habitants arrivés dans la commune en 2023 et 2024 à un pot d'accueil le 1^{er} mars en mairie. Un diaporama, commenté par M^{me} La Maire, leur a permis de mieux connaître la ville, de découvrir les diverses activités et services disponibles de la commune. Ce moment convivial a été l'occasion pour une vingtaine de nouveaux résidents de rencontrer les élus et de tisser de nouveaux liens entre eux.

Nouveaux arrivants en 2025 ? Inscrivez-vous via le site internet de la ville pour le prochain accueil qui aura lieu début 2026.



Les budgets 2025

Le débat d'orientation budgétaire du 17 décembre 2024 a présenté le contexte économique général et les incertitudes au niveau national dont nous avons tenu compte pour construire le budget 2025.

Les budgets 2025 de la ville de Roscoff ont été présentés et votés lors de la séance du conseil municipal du 18 mars 2025. Les taux des impôts locaux pour 2025 ont également été adoptés lors de cette même séance. La Trésorerie n'ayant pas encore arrêté les comptes 2024 au moment du Conseil, qui pourtant avait été repoussé, un budget intégrant les résultats 2024, dit " Budget supplémentaire ", sera proposé au vote à la prochaine séance du conseil municipal comme le permet la loi.

Fiscalité : stabilité des taux

Comme chaque année depuis le début de notre mandat, nous avons choisi de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2025 :

- 12,07 % pour la taxe d'habitation
- 31,91 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 45,38 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

LA DETTE

Le montant de la dette est stable. Au 31 décembre 2024 la dette du budget ville s'élève à 6 586 440 €. La capacité de désendettement est de 4,66 années, le seuil critique étant de 10 ans.

L'encours de la dette par habitant est de 1 820 €.

LE BUDGET DE LA VILLE



Fonctionnement

Recettes

Les recettes réelles s'élèvent à 6 114 000 € dont :

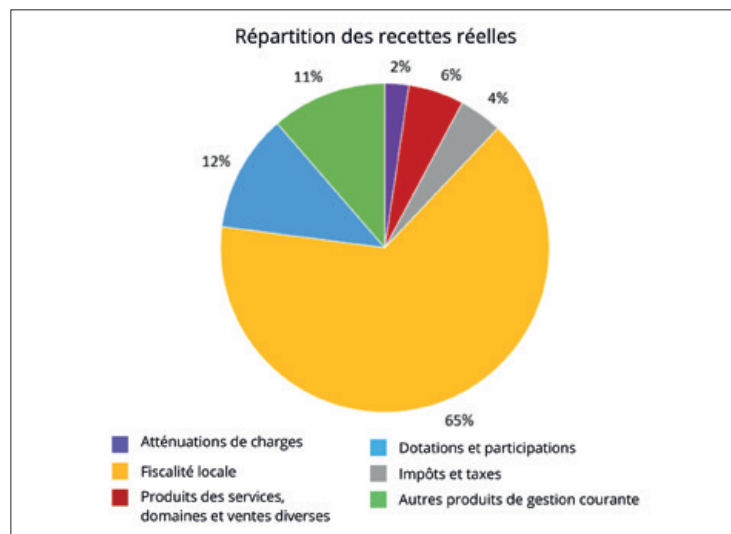
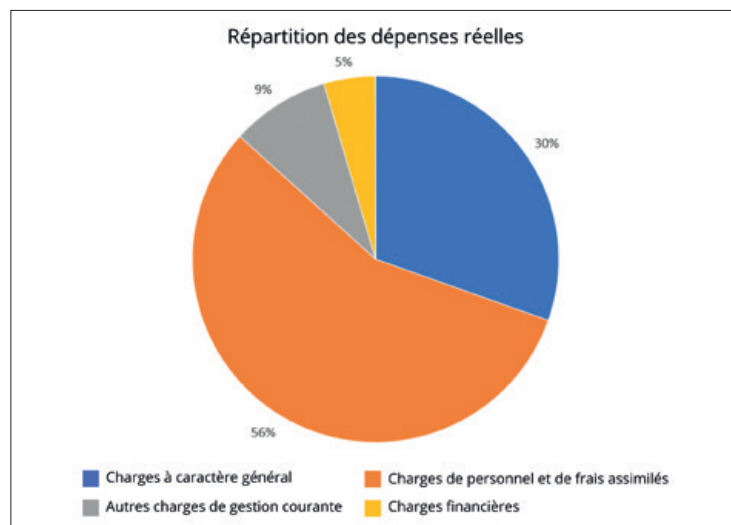
- Fiscalité locale : 3 974 000 €
- Dotation : 708 500 €
- Remboursement assurances travaux Preti skol (restaurant scolaire) : 630 000 €

Dépenses

Les dépenses réelles s'élèvent à 4 804 555 € dont :

- 2 703 000 € pour les dépenses de personnel
- 1 461 755 € pour les charges à caractère général.

L'excédent brut de fonctionnement dégagé s'élève à 1 309 445 €. Ce montant permet de rembourser le coût de la dette, intérêts et capital, et de financer les dépenses d'investissement.



Investissement

Le montant des nouveaux investissements s'élève à 2 228 694 € pour l'année 2025 répartis de la manière suivante :

- Accessibilité : 66 300 €
- Bâtiments : 269 000 €
- Culture et patrimoine : 105 482 €
- Équipement des services : 288 128 €
- Enfance Jeunesse : 496 200 €
- Environnement et cadre de vie : 293 709 €
- Logement : 300 000 €
- Réseaux : 80 775 €
- Sports Loisirs : 152 000 €
- Voiries stationnement : 177 100 €



La remise en état de la cantine suite à malfaçons lors de la construction :

Le montant de l'opération s'élève à 541 983,84 € TTC :

- 141 420,82 € TTC en section de fonctionnement pour la mise en place pendant la durée des travaux de la cantine provisoire,
- 400 563,02 € TTC en section d'investissement pour le marché de travaux de démolition et de reconstruction de la cuisine centrale, réparti en 11 lots.

Les coûts de l'opération sont remboursés par les assurances des entreprises défaillantes et sont inscrites en recette dans la section de fonctionnement.

Voir page 6.

L'enrochement de la Grande Grève

218 000 € sont inscrits pour la consolidation de l'enrochement de la Grande Grève fragilisé par la tempête Ciaran.

L'opération est subventionnée par l'état à hauteur de 144 729,60 € au titre du Fonds Exceptionnel Ciaran.

La toiture de l'Espace Mathurin Méheut

La toiture nécessite d'être refaite, 150 000 € lui sont dédiés au budget. Une subvention a été demandée au titre de la DETR.

Effacements de réseaux

51 400 € sont affectés à l'effacement des réseaux le long de la route du Laber.

Achat de terrain

Afin de permettre la réalisation de logements sociaux, la Commune va acheter à l'EHPAD la parcelle de terrain située dans le prolongement de la Maison de Santé, pour un montant de 120 000 €.



Équipements sportifs

Le remplacement de la main courante du terrain de foot, 44 000 €, et le changement des projecteurs du stade, 30 000 €, seront réalisés cette année. Cette opération est subventionnée par le département du Finistère à hauteur de 30 000 €.

Cinéma Sainte-Barbe

L'éclairage scénique du cinéma Sainte-Barbe, 30 000 €, est programmé pour 2025.

BUDGETS ANNEXES

Eau

Fin des travaux de rénovation des réseaux eau potable à Roskogoz, rue du Verger, rue de la Vieille Forge, rue Charles le Goffic 194 469 €. Ces travaux sont subventionnés par l'état à travers la DSIL (90 000 €) et par l'agence de l'eau (79 298 €).

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Lagadec Yvon TP de Pleyber Christ.

Mise en place des compteurs communicants pour un budget de 396 000 €. L'opération est subventionnée par l'agence de l'eau à hauteur de 188 325 €.

Assainissement

491 000 € sont inscrits pour les travaux à la station d'épuration et la rénovation des réseaux d'eaux usées (Campus du Laber, Roskogoz, Amiral Courbet, ZA de Blocon, raccordement du restaurant Le Bilig de la plage et du poste de secours à Roc'h Kroum).



Cloches de l'église

Depuis fin 2023, les cloches de l'église ne sonnent plus. En effet, le système automatique de mise en marche des cloches a disjoncté. Seul le tableau électrique situé en haut du clocher peut permettre la remise en route du système. Le réarmement de ce dispositif nécessite l'intervention d'agents municipaux sur la plateforme du clocher. Or, en raison de fissures constatées depuis de nombreuses années, non traitées, et de leur évolution préoccupante, l'accès à cette zone a été interdit par mesure de sécurité et de protection du personnel. De plus, la résonance provoquée par le battement des cloches pourrait accélérer l'agrandissement des fissures.

Un relevé a récemment été effectué par drone, permettant à l'architecte du patrimoine de réaliser un diagnostic complet de l'état de la structure. Cette expertise permettra de programmer les travaux nécessaires ainsi que d'établir des estimations précises.

Des devis sont en cours. Tout sera entrepris pour un retour de la sonnerie des cloches au plus vite. La municipalité se préoccupe évidemment de ce problème et a pris en main la réparation de ces dommages anciens.



Travaux

Restaurant Scolaire *Preti Skol*

En 2016, des infiltrations d'eau dans les murs et les sols du restaurant et de la cuisine scolaires ont été constatées, dues à des malfaçons dans la conception et la réalisation des sols lors de la construction en 2010. Une déclaration de sinistre a été effectuée dans les délais, permettant de bénéficier de la garantie décennale. Aujourd'hui, au bout de plusieurs années de procédures et d'expertises favorables à la commune, la responsabilité des entreprises a été reconnue.

Les travaux ont démarré début avril. Afin d'assurer la continuité du service de cantine durant ces travaux de réparation, afin d'assurer la continuité du service de cantine durant les travaux de réparation, plusieurs solutions ont été envisagées par les élus et le service de restauration afin de garantir un service de qualité aux enfants : la mise en place de portage de repas par une entreprise extérieure, une cuisine modulaire en liaison froide ou une cuisine provisoire modulaire complète offrant les mêmes possibilités que l'actuelle. Les élus ont

opté pour la dernière solution, afin de maintenir une qualité optimale des repas servis aux élèves et la préparation sur place de plats par nos cuisiniers. Une cloison a été construite entre la zone de travaux et la salle de restauration afin d'assurer la sécurité et le confort des enfants et des agents pendant le chantier.

Les modules de la cuisine provisoire ont été livrés et installés fin mars et sont opérationnels depuis le 2 avril. Olivier Péron et Manon Le Fouler ont pris en main rapidement les nouveaux équipements afin de réorganiser au mieux leurs habitudes de travail et de s'acclimater à cet environnement nouveau.

L'entreprise SARL MPK de Serres-Castet qui fournit la cuisine provisoire assure également le service après-vente du matériel. La réception des travaux est prévue pour la deuxième quinzaine de septembre.

Un arrêt du chantier aura lieu au mois d'août.

Accessibilité et stationnement

En janvier et février, des travaux de voirie ont été réalisés :

- L'accessibilité des liaisons douces avec les travaux des venelles (An Illiz et Toulguin) et un tronçon du trottoir rue Albert de Mun
- La suppression de la bordure le long de la piste cyclable/trottoir du RD58, afin de sécuriser les cyclistes. Ces travaux ont été subventionnés par le département dans le cadre des aménagements de police.
- La réfection des parkings du complexe sportif de Lagadennou et de Célestin seité, et du parking du quai de Pen Ar Vil, afin d'optimiser les stationnements.
- La réfection de revêtement de chaussée pour la rue Joseph Bara
- La réfection du carrefour du Laber est prévue en fin d'année 2025 après les effacements des réseaux aériens.
- Des études pour les enfouissements des réseaux du quartier de la Grande grève seront lancées en 2025.

Réfection des sanitaires de l'École des Moguerou

La commune a récemment procédé à des travaux de réfection complète des sanitaires de l'école publique des Moguerou afin de garantir un environnement plus sûr et plus confortable pour les élèves et le personnel éducatif. Les travaux ont été réalisés par la SARL Laurent Empereur, basée à Plouénan. Le montant total de cette opération s'élève à 33 268,68 € TTC.

Stationnement à Lagadennou

La zone de stationnement de la salle polyvalente de Lagadennou, utilisée lors d'événements sportifs et associatifs, et en parking relais Roskobus en saison estivale, a été renouvée et stabilisée.

Le nombre de places disponibles a été optimisé par un marquage tout en fluidifiant la circulation dans cette zone.

Travaux aux services techniques

La commune a récemment entrepris des travaux importants de réfection de la cour des services techniques.

Le montant total de l'opération s'élève à 106 717,20 € TTC. Ce projet a été réalisé par l'entreprise COLAS, agence de Morlaix, qui a pris en charge les travaux de voirie et mise aux normes d'assainissement des eaux pluviales.

Le nouveau mur d'enceinte a été réalisé en régie par les équipes du service environnement, et particulièrement par les maçons, Franck BALANANT et Philippe GALLIOU pour un coût d'environ 55 000 € TTC..

Éclairage public

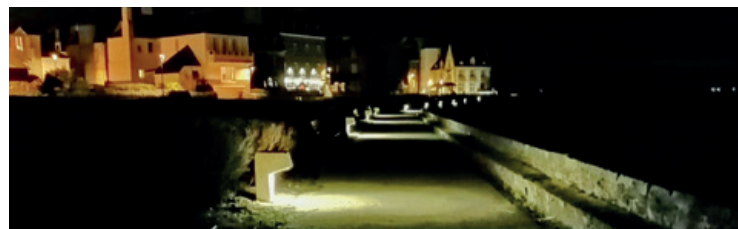
Cheminement lumineux Promenade Lefranc : Part communale 22 750 € (part SDEF 22 750 €)

Extension sur le quai d'Auxerre : Part communale 11 625 € (part SDEF 1 125 €)

Réparation secteur de Keradraon (7 points lumineux) : Part Communale 1 750 € (SDEF 1 750 €)

Réparation Rue Capitaine Coadou (4 points lumineux) : Part communale 3 850 € (part SDEF 2 150 €)

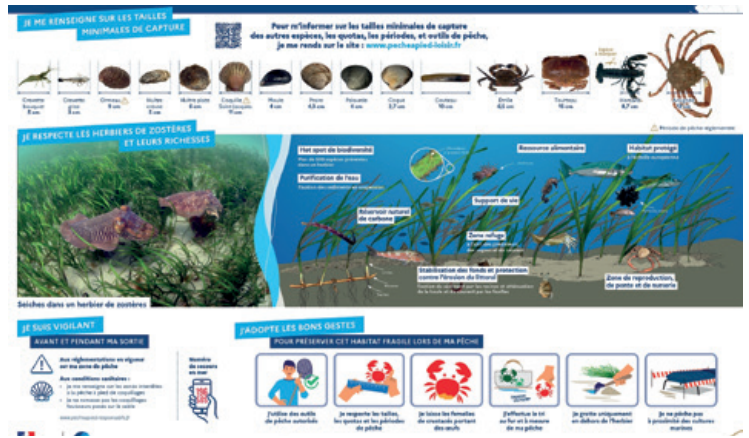
Réparation Rue Jeanne d'Arc (6 points lumineux) : Part communale 4 975 € (part SDEF 4 475 €)



Panneaux estran

Une partie importante de notre littoral est situé en zone Natura 2000. Deux nouveaux panneaux d'informations à l'intention des pêcheurs à pied vont être installés, l'un Promenade Lefranc à proximité de la cale du Vil, l'autre à la jetée de Pen Ar Vil. Ils viendront compléter les panneaux existants. Ces panneaux ont pour objectif d'informer le grand public sur les tailles de captures réglementaires et de le sensibiliser à la protection des milieux marins en expliquant les bonnes pratiques de pêche à pied (réglementation sur les herbiers de zostères, le remplacement des roches sur la même face après un retournement, etc.). Une partie importante du panneau est ainsi entièrement consacrée à la présentation de l'habitat et de sa biodiversité grâce à des photos et illustrations. Les panneaux disposent aussi d'un lien et d'un QR code redirigeant vers le site internet www.pecheapied-loisir.fr, où la réglementation départementale de pêche à pied (tailles, quotas, périodes, outils...) est régulièrement mise à jour par le réseau Littorea.

Cette campagne est financée par la Région Bretagne et le FEDER (Europe).



Localement, elle est soutenue par les acteurs et partenaires suivants

- Morlaix Communauté, gestionnaire local du site Natura 2000 de la baie de Morlaix
- Roscoff et les communes littorales de la Baie
- Le CPIE du Pays de Morlaix
- Office Français de la Biodiversité
- Haut-Léon Communauté

Jardin éphémère

Pour agrémenter la place Lacaze-Duthiers durant la saison estivale, un jardin éphémère sera installé avant l'été. L'objectif ? Créer un espace végétalisé et convivial pour inviter habitants et visiteurs à s'y arrêter, se détendre et profiter d'un cadre agréable. Bancs, plantes, transats vont transformer cet endroit en un véritable havre de paix où chacun pourra faire une pause, échanger ou simplement profiter de l'ombre et de la verdure.

Cet aménagement sera réalisé en régie par les agents des services techniques.



"Une naissance, un arbre" : 11 arbres plantés pour les 11 naissances de 2024



Pour la deuxième année consécutive, la commune de Roscoff a reconduit l'opération « Une naissance, un arbre », en partenariat avec l'association Ekorrigans. Chaque enfant né dans l'année sur notre territoire devient le parrain ou la marraine d'un arbre. En 2024, 11 naissances ont été enregistrées.

Samedi 22 mars, c'est au jardin Louis Kerdilès, dans le parc des moutons, que 11 arbres ont été plantés en l'honneur de Bleuenn, Emma, Constant, Alba E., Brune, Liam, Shane, Nora, Jeanne, Alba C. et Ezio. Pommiers, noisetiers et frênes ont été choisis. Une plaque au prénom de chaque enfant a été ajoutée au pied de son arbre. Les arbres ont été protégés des moutons et les enfants pourront aller suivre la croissance de leur filleul.

Nid de frelons asiatiques

Vous constatez la présence d'un nid sur l'espace public ? Merci de contacter la police (police@roscoff.bzh, 02 98 19 33 74) en indiquant le lieu du nid, merci de détailler au maximum sa localisation.

Si le nid est dans un espace privé, le propriétaire doit contacter une société spécialisée dans la destruction de nids.

La commune participe aux frais de destruction d'un nid entre le 1^{er} avril et le 31 octobre sur présentation des justificatifs.

Stérilisation des œufs de goélands

Afin de réguler la population de goélands argentés, espèce protégée, la préfecture a accordé une dérogation à la commune afin de relancer une opération de stérilisation des œufs de goélands prochainement. Si vous avez un nid autour de votre domicile, merci de prévenir la mairie à l'aide du formulaire présent sur le site de la ville.

Musoir du quai neuf

Port de Roscoff

VIEUX-PORT

Le musoir du quai neuf avait été refait en 2010. Des bombements et des fissurations des joints avaient été constatés en 2017. Une expertise avait été diligentée dans les délais, permettant de bénéficier de la garantie décennale.

Depuis le 20 janvier 2025, des travaux importants ont été entrepris. Le bureau d'étude Artelia a la maîtrise d'œuvre de ces travaux (MOE) et l'entreprise Merceron réalise les travaux. La coordination sécurité et protection de la santé est assurée par PLANS C (coordination SPS).

Les pierres de maçonnerie et de parement ont été déposées dans la grève. Des drainages verticaux ont été créés. Un ouvrage de béton armé consolide le musoir avant le remontage des pierres de parement. Le chantier devrait être terminé d'ici fin mai. Le coût global des travaux s'élève à 210 748,20 € HT pris en charge par l'EPIC vieux port de Roscoff et remboursé par les assurances des entreprises.



Travaux de réhabilitation de l'estacade, un chantier d'envergure en cours



L'estacade de Roscoff fait actuellement l'objet de travaux de réhabilitation majeurs. La Région Bretagne, maître d'ouvrage, a engagé ces travaux estimés à près de 9 millions d'euros, avec pour objectif de prolonger la durée de vie de l'estacade pour 50 ans, tout en minimisant l'impact sur les usagers et l'environnement.

La première phase a commencé en septembre 2024. Le passage piétonnier de 1,5 m permet d'assurer la continuité de la desserte de et vers l'île de Batz à marée basse.

La première phase de travaux consiste à réparer les piles de l'estacade et 40 semelles des 47 piles et à réaliser des opérations de précontrainte additionnelle. L'atelier de mise en tension a commencé en avril.

Afin de permettre une bonne accessibilité face à la fréquentation estivale les travaux seront arrêtés de mi-juin 2025 à mi-septembre 2025. Durant cette pause la grue et une partie du matériel du chantier resteront installées, notamment 2 des outils orange présents actuellement sur l'estacade pour réparer les sous faces et piles de l'estacade. Le portillon à l'entrée de l'estacade, commandé à distance par les vedettes restera opérationnel durant l'été. Les prochaines étapes consistent à finaliser la réparation des piles, replier une partie du chantier et préparer la phase 2 du chantier, qui se concentrera sur la partie supérieure de l'estacade et la zone d'accostage.

Les contraintes liées aux marées, la nécessité de travailler de nuit lors des coefficients élevés et les aléas météorologiques ont exigé une adaptation constante de l'organisation du chantier. L'entreprise en charge des travaux a optimisé la formulation du béton pour accélérer le processus de décoffrage.

Une attention particulière est portée à la préservation de l'environnement, avec une limitation de la circulation des engins sur l'estran et une gestion rigoureuse des déchets. Par ailleurs, les travaux d'hydro-démolition ont été réalisés en dehors des périodes de nidification de l'avifaune.

La coordination avec les compagnies maritimes a permis de limiter les perturbations pour les usagers, qui ont fait preuve de compréhension.

La Région Bretagne et la Ville de Roscoff s'associent pour maintenir une communication transparente avec les usagers et travailler à minimiser les perturbations pendant toute la durée des travaux.



1 Outils 2 (Ferrailage)
2 Déviateurs

3 Membrane + ferrailage avant bétonnage
4 Amorce de pile

5 Semelles
6 Outils 3 (Coffrage et bétonnage)

Nouveau site internet



Depuis début mars, les habitants de Roscoff peuvent découvrir le nouveau site internet de la ville.

L'ancien site, lancé en 2013 puis refondu en 2017, mais devenu obsolète et ne permettant pas d'interactivités, avait montré ses limites. Avec des failles de

sécurité et une navigation complexe, il devenait difficile pour les usagers de trouver les informations et de réaliser leurs démarches administratives.

Pour offrir un site agréable et actualisé, et répondre aux besoins des usagers et des services, un appel d'offres a été lancé en juin 2024. Vingt-deux prestataires ont répondu. L'agence Inovagora, spécialisée dans les collectivités locales, a été retenue. Les collectivités locales doivent dorénavant se conformer à des critères stricts, notamment en matière de RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations) et de RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), afin d'assurer l'accessibilité et la sécurité des données des utilisateurs.

Le développement du site a été une priorité pour la chargée de communication, qui a consacré une partie de son temps à ce projet et l'intégration de toutes les données afin de permettre une mise en ligne rapide du nouveau site. La chargée de communication, Méline BOUBAULT, indique : « J'ai eu des entretiens approfondis avec chaque service afin de comprendre leurs besoins spécifiques. Le contenu a dû être complètement révisé pour mieux répondre aux attentes des usagers, en facilitant l'accès à l'information

et en simplifiant les démarches. L'élaboration des formulaires a également été travaillée en concertation ». Une réécriture qui permet moins de perte de temps pour l'utilisateur et plus de réponses aux questions. Chaque étape a été soigneusement réfléchie : de la détermination de l'arborescence du site à la création du design en lien avec l'agence, en passant par la rédaction et l'intégration des contenus, sans oublier la phase de correction des anomalies.

Parmi les innovations, plusieurs fonctionnalités pratiques pourront être soumises directement via des formulaires en ligne : l'annonce d'événements à inscrire sur le site de la ville, la demande de matériel communal, inscriptions diverses... Prochainement la préservation de salles communales et une carte interactive des travaux en temps réel seront intégrées au site.

Le site met également en place un portail d'alerte sur lequel les usagers peuvent faire part d'incidents dont ils sont témoins : selon la nature de l'alerte, celle-ci est immédiatement dirigée vers le service compétent (police, services techniques, accueil, etc.).

L'objectif est de rendre le site encore plus intuitif et de répondre davantage aux besoins des usagers et des services.

Inscrivez-vous via le site de la ville à notre future newsletter pour être tenu au courant de l'actualité.



Zone bleue résidentielle élargie pour 2025



Depuis l'été dernier, la municipalité de Roscoff a mis en place une « Zone Bleue Résidentielle » (ZBR) au centre-ville pour améliorer le stationnement des résidents durant la saison estivale et faciliter la rotation des véhicules et ainsi l'accès aux commerces locaux.

Le périmètre de cette zone est délimité par : Place de l'Église → Rue Albert de Mun → Rue Brizeux → Rue Jules Ferry → Rue Gambetta → Rue Réveillère (voir Roscoff Infos n°69).

Les habitants concernés avaient reçu une lettre leur expliquant le dispositif et les invitant à venir chercher leur macaron au Bureau de la Police municipale. 396 macarons ont ainsi été délivrés en 2024 sous conditions et pièces justificatives : avoir sa résidence dans la zone concernée, pas plus de deux véhicules du foyer pris en compte.

Comme M^{me} la Maire s'y était engagée, une réunion de bilan a eu lieu le 24 octobre dernier à destination des habitants de la zone bleue résidentielle afin d'analyser le dispositif et recueillir les avis.

Les retours ont été positifs. Les remarques permettant d'améliorer le dispositif ont été prises en compte et celui-ci sera reconduit avec un élargissement de la zone côté Est. Les rues Pascal de Keranveyer, Esprit Le Mat, Amiral Courbet (jusqu'à la fontaine du Theven) sont ajoutées au dispositif. Un plan réactualisé sera distribué avec les macarons.

Pour l'année 2025, les habitants concernés peuvent venir retirer les macarons au bureau de la Police municipale. Les résidents à qui avait été délivré un macaron en 2024 doivent le renouveler.

Réunion d'information sur le futur Musée Amoureux de la Bretagne

Un Musée Amoureux de la Bretagne va voir le jour à Roscoff au 22 rue Amiral Réveillère. Le propriétaire et porteur du projet, propriétaire du manoir de Kerestat, souhaite présenter et expliquer aux habitants ce projet d'intérêt collectif, patrimonial et culturel. L'objectif est de présenter au public et autorités le projet de restauration de l'hôtel particulier du XVII^e siècle de la rue Réveillère, avec des architectes du patrimoine, et d'exposer le projet du futur Musée Amoureux de la Bretagne (MAB). Arnaud Leclercq est le curateur d'exposition du projet. Les élus soutiennent la création de ce musée qui sera un atout supplémentaire pour l'attractivité et l'histoire de notre ville et de la Bretagne. M^{me} La Maire et M Leclercq accueilleront le public lors d'une réunion de présentation à l'espace Mathurin Méheut le mardi 13 juin à 17h30.

Un nouveau chef de poste à la police municipale

Depuis le 13 janvier 2025, Thierry Perronno, d'origine lorientaise, a pris ses fonctions en tant que chef de poste à la police municipale de Roscoff en remplacement de Jean-Luc Velly. Avec une carrière de plus de 32 ans dans le domaine de la sécurité publique, il met son expérience et son expertise au service de la commune.

Fils et petit-fils de policiers, Thierry Perronno rêvait depuis son enfance de suivre cette voie. Il a commencé dans le service public en région parisienne en 1993. Pour rejoindre la Normandie de 2005 à 2017. Il revient en Bretagne, d'abord à Landerneau en 2017 puis à Morlaix en 2022.

Pendant 10 ans, en Normandie, il exercera dans l'Eure, dans une commune de 3 500 habitants, où il a pu tisser des liens forts avec la population. C'est cette même proximité qu'il cherche à recréer à Roscoff, un environnement qu'il juge particulièrement propice à la mise en place d'actions de prévention en direction des seniors, notamment des sensibilisations à la sécurité routière et à la prévention des arnaques, mais également en direction des jeunes : permis piéton pour les enfants, mise en garde contre les fraudes sur internet, etc. La prévention, selon lui, est essentielle à tout âge.

Les services de la police municipale se modernisent, de nouveaux logiciels permettent de gagner en efficacité, de libérer du temps pour être davantage sur le terrain et répondre rapidement aux demandes administratives.

Toute la municipalité lui souhaite la bienvenue et se réjouit de sa contribution à la sécurité et au bien-être des Roscovites.



Départ à la retraite de Charles Rousseau

Vous l'avez sûrement croisé dans les rues de la ville, en train de faire la circulation à l'entrée de l'école, ou lors de ses patrouilles, Charles Rousseau était policier municipal à Roscoff depuis le 14 avril 2004. Avant de rejoindre la police municipale, Charles a effectué une carrière de 15 ans dans l'armée de terre. En tant que membre du 3^e RIMA (Régiment d'Infanterie de Marine) basé à Vannes, il a été déployé en mission dans les DOM-TOM, en Afrique, ainsi que dans le proche et le Moyen-Orient. Cependant, après ces années passées dans l'armée, il a recherché davantage de stabilité pour sa vie de famille et souhaité éviter les contraintes liées à un service en casernement. Il s'est tourné ainsi naturellement vers la police municipale, une police de proximité. Il trouve son premier poste dans la commune de Plouescat, où il reste pendant huit ans avant de rejoindre Roscoff.

Après plus de deux décennies au service de la commune, Charles Rousseau part aujourd'hui à la retraite bien méritée. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et son dévouement au service de la commune et de ses habitants. Nous lui souhaitons une retraite paisible et épanouissante, en espérant qu'il puisse profiter pleinement de ses passions et de sa famille. Merci Charles pour toutes ces années de service !



Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est fortement recommandé de les tenir en laisse en centre ville.



ROSCOFF NOUVEAUX HORIZONS

Qui a dit transparence de l'information ?

Annoncée le 13 février, reportée début mars, la réunion du conseil municipal présentant le budget primitif 2025 s'est enfin déroulée le 18 mars dernier.

Oui mais sans la reprise des résultats au 31 décembre 2024 des sections de

fonctionnement et d'investissement dans ce budget 2025, ce qui ne s'est pas produit depuis une vingtaine d'années et qui tronque la vision financière globale de notre commune. Sans un budget lisible, comment se projeter ? Cela ne traduit-il pas aussi un problème et malaise au sein des services de la mairie ?

La plupart des gros dossiers d'investissement sont reportés sur 2026 : le parking et la salle de Lagadennou, le confortement du clocher de l'église.

Toujours rien pour l'école des Frères achetée il y a 2 ans par l'E.P.F. pour le compte de la municipalité alors que le coût résiduel est de

1 500 000 € à partir de 2026. Aucune décision arrêtée quant au devenir de ce bâtiment (réunion prévue en janvier reportée sine die) Quid de l'achat de la gare SNCF sans réel projet !

Quel lourd héritage pour les nouveaux élus en 2026 ! Nous avons le droit à l'information ! Toutes ces raisons font que notre liste a voté contre ce budget.

Gilbert CHAPALAIN
Marguerite ROBIN,
Jean-Luc DERRIEN
Maël de CALAN
Joseph QUÉMÉNER

Le fonds François Larher

François Larher, commerçant de la rue Gambetta, est décédé le 30 juin 2015. En 2017, les héritiers ont offert à la municipalité ses albums de cartes postales concernant essentiellement Roscoff. Les cartes ont été estampillées, inventoriées dans la série 1_Fi_FL, de 0001 à 0958, et numérisées. Elles peuvent être consultées en mairie sur l'ordinateur du local réservé au public, sur rendez-vous à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture des archives municipales.

Les collectionneurs classent généralement leurs cartes par thèmes, par localisation géographique, par époque ou par éditeurs. Les albums Larher ont plus de fantaisie, ils comportent en majorité des cartes postales, anciennes, semi-modernes et modernes, en noir, sépia, colorisées ou en couleur, mais aussi des photocopies de cartes appartenant à des amis collectionneurs, des photos de famille, des photos de tableaux, etc.

L'album N°1 de 255 cartes, avec une majorité de cartes anciennes, adopte au départ un classement par thèmes. Les sept premières cartes, éditées avant 1914, concernent la gare, la dizaine suivante le vivier de la pointe Bloscon, les cartes 1 Fi_FL_0021 à 0024 montrent le grand lavoir de la gare. Une belle série concerne le sanatorium de Perharidy (de 0163 à 0197), cartes de l'éditeur CAP (Compagnie des Arts Photomécaniques) après 1935, et des cartes Yvon des années 1950.



Répétition dans la salle des fêtes. On remarque les fresques de Kerga peintes en 1934 et les mosaïques Odorico. Fonds Larher 1 Fi_FL_0168.

Quatre cartes postales de ce premier album (1 Fi_FL_0201 à 0204) sont particulièrement intéressantes par le sujet traité. Éditées par le libraire roscovite Ballière, les photos ont été prises lors de l'inventaire de l'église de Roscoff le lundi 12 février 1906 devant le porche de l'église. Les événements sont relatés dans le registre adressé à chaque paroisse par l'évêque de Quimper et de Léon, Monseigneur Dubillard, peu après la loi de la séparation des églises et de l'état (pages 8-11). Sauvé de la benne à gravats lors des travaux du presbytère, ce registre a été photographié en décembre 2012 et transcrit par Michel Cabioc'h. Il est aujourd'hui aux archives diocésaines à Quimper, classé en 2 P 239/25.

Le dimanche 11 février, le recteur avait annoncé en chaire qu'un inventaire des biens de l'église devait être fait le lendemain après-midi et avait appelé les fidèles à être nombreux pour protester. « À 7 heures, une troupe de 125 soldats et de 35 gendarmes, arrivent à l'improviste surprendre tout le monde et commencent par



Manifestation du 12 février 1906. Fonds Larher 1 Fi_FL_0203.

cerner l'église dans l'intérieur du cimetière. » L'arrivée de l'agent des domaines provoque quelques bagarres et l'arrestation de M. Talabardon, la grande porte résiste, une porte latérale est brisée à coups de massue. Une Roscovite a conservé comme une relique un fragment de cette porte.

La plupart des versos des cartes libellées ont été numérisés. Les cartes sont généralement expédiées sans enveloppe et le texte en est souvent bien banal, mais renseigne parfois sur la vie quotidienne à Roscoff il y a quelques décennies. Le 17 mars 1929, une femme rend compte de la semaine d'Adoration, avec de bons prédicateurs, une procession, un reposoir représentant des dolmens, la croix sur le rocher (1Fi_FL_0276v°). L'album N°3 renferme de nombreuses cartes signées d'une Marguerite de Commana adressées à son amie Anne-Marie dont le texte n'est pas sans charme aujourd'hui où les SMS ont remplacé lettres et cartes. Le 22 octobre 1997, elle commente la nomination d'un nouveau curé, M. Caraes : « La situation était autre il y a 50 ans ! Manque de vocations. » Le 19 mars 1998, elle se prépare à venir à Roscoff : « Je vais retrouver ma promenade et les quais et tout et tout ! L'air du quartier, je vais retrouver mon taxiphone. » Le 8 juin 1999, elle prévoit d'aller au cimetière le jeudi par la navette. « Cela me coûtera ... 10 F !!! Vraiment pas cher. »

Ces 958 cartes sont une mine pour suivre l'évolution du développement de notre commune sur plus d'un siècle.

Ar Boutou Nevez fête ses 30 ans !

L'association *Ar Boutou Nevez* souffle cette année ses 30 bougies ! Fondée en septembre 1994 au bar de la Marine par quatre amis, Brigitte, Astrid, Alain et Véronique, cette association a su grandir et se diversifier au fil des années. Le nom *Ar Boutou Nevez* (soulier neuf en français) a été choisi par Riton, devenu d'ailleurs président d'honneur. Au départ, l'association comptait 15 membres et les premiers cours ont été donnés sur l'aire de pétanque du bar de la Marine, juste à côté du garage Scouarnec. Aujourd'hui *Ar Boutou Nevez* réunit 43 membres.

Alain Paoli a été le moniteur de danse et président de l'association pendant 20 ans. Jean Kerivin lui a succédé comme moniteur de danse en 2014. Actuellement, Pierre-Yves Prigent anime le cours bénévolement et Brigitte Le Goff est présidente.



Un engagement local fort

L'association est très impliquée dans la vie de la commune depuis sa création. Elle a participé à de nombreux événements locaux : *Gouel Rosko*, Fête de l'Oignon de Roscoff, Fête du Patrimoine, lundis d'accueil, animations au camping. Ces actions ont contribué à renforcer les liens entre les habitants et à faire rayonner la culture bretonne dans la commune.

Des cours ouverts à tous

Les cours de danse ont lieu chaque mardi soir, de 20h30 à 22h, à l'Espace Mathurin Méheut, et sont ouverts à tous, sans distinction d'âge ou de niveau. L'ambiance conviviale et chaleureuse permet à chacun de trouver sa place. Personne n'est mis de côté, et chaque participant peut compter sur l'aide des autres pour maîtriser les pas de danse. La tranche d'âge entre 30 et 40 ans est absente, mais l'association espère bien attirer de nouveaux danseurs pour combler ce vide.

L'association a su fédérer une grande diversité de membres des plus jeunes aux plus âgés. Une bonne cohésion règne au sein du groupe, et la convivialité est au cœur de chaque soirée.



Des rencontres enrichissantes

Dans un esprit d'échange et de partage, des rencontres avec d'autres groupes de danse voisins (Saint-Pol, Plouénan, Guiclan) sont organisées une fois par an. Ces rencontres qui ont lieu dans les différentes communes à tour de rôle, permettent de créer des liens entre danseurs et d'enrichir l'expérience de chacun, mais aussi de rencontrer d'autres danseurs pour ne pas aller seul au *fest noz*.

Des projets à venir

L'association ne manque pas de projets ! Elle réfléchit actuellement à la création de scènes ouvertes, offrant ainsi aux habitants l'opportunité de se rencontrer et de partager leur passion de la danse et de la culture bretonne.



Les rendez-vous à ne pas manquer :

Vendredi 2 août, fest-noz sur le port, avec des groupes financés par la commune.

Si vous n'avez pas encore franchi le pas, n'hésitez pas à rejoindre l'association lors d'un des cours du mardi soir. Peu importe votre niveau, il y a toujours une place pour vous !

FESTIVITÉS

Scène ouverte le dimanche 22 juin : la commune de Roscoff invite tous les groupes, artistes, chanteurs et musiciens à participer à la Fête de la Musique, qui se déroulera le dimanche 22 juin sur le port de Roscoff sur la partie enherbée près du centre nautique. Si vous souhaitez participer, merci de remplir le formulaire présent sur la site de la ville !

Inscription via
le site de la ville



Fête de la mer 19 et 20 juillet : la ville de Roscoff recherche des bénévoles pour l'ouverture du phare lors de la fête de la mer. Merci d'envoyer un mail à communication@roscoff.bzh en indiquant vos disponibilités.

Fête de l'Oignon de Roscoff les 24 et 25 août : nous recherchons également des bénévoles pour la Fête de l'Oignon de Roscoff afin de tenir des stands et pouvoir proposer de nouvelles activités : courses avec des brouettes, stands de dessin/découpage autour de l'oignon de Roscoff... Merci d'envoyer un mail à communication@roscoff.bzh en indiquant vos disponibilités.

Foodtruck : la ville de Roscoff recherche des foodtrucks pour la fête de la musique et pour la fête de la mer. Si vous souhaitez participer à l'une de ces deux fêtes, merci de bien vouloir remplir le formulaire présent sur la site de la ville.

